# 

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

#### Vol. Montreal, Mardi, 26 Septembre 1848.

Made

### CONFERENCES

RÉVÉREND PÈRE LACORDAIRE (Voir les numéros du 5 ct du 19 septembre.)

(Suite.)

Il restait quelque chose, Messieurs, n'en doutez pas, i restait quelque chose de plus généreux que l'intérêt, de plus élevé que le devoir, de plus poissant que l'amour. Sondez votre cœor, et si vous avez peine à m'entendre, si vos propres dons vous sont inconnus, écoutez Bossuet parlant de vous : " Quand Dieu, dit-il, fit le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté." Vollà, Messieurs, une parole divine, et Bossuet n'eût-il prononcé que celle-là je le tiens pour un grand ho nme. La bonte ! c'est-à-dire cette vertu qui ne consulte pas l'interêt, qui n'attend pas l'ordre du devoir, qui n'a pas besoin d'être sollicitée par l'attrait du beau, mais qui se peache d'autant plus vers un objet qu'il est plus pauvre, plus misérable, plus abandonné, plus digne de mépris ! Il est vrai, Messieurs il est vrai, l'homme possède cette adorable faculté, j'en jure par vous tous. Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour, qui mesurent l'élévation de son âme, c'est la bonté. C'est elle qui donne à la physionomie humaine son premier et plus invincible charme ; c'est elle qui nous rapproche les uns des autres ; c'es elle qui met en communication les biens et les maux, et qui est partout, du ciel à la terre, la grande médiatrice les êtres. Regardez au pied des Alpes ce vil crétin sans yeux, sans sourire et sans larmes, qui ne connaît pas même sa dégradation, et qui semble un effort de la nature, pour s'insulter elle-même dans le dé ho ineur de ce qu'elle a produit de plus grand : gardez-vous de croire qu'il n'ait trouvé le chemin d'aucune âme, et que son opprobre lui ait ravi l'amitié de l'univers. Non, il est aimé, il a une mère, il a des sœurs, il a une place au foyer de la cabane, il a la meilleure et la plus sacrée, parce qu'il est le plus déshérité. Le sein qui l'a nourri le porte encore, et la superstition de l'amour n'en parle que comme d'une bénédiction envoyée par Dieu. Voilà l'homme!

Mais puis-je dire: voilà l'homme, sans dire aussi: voilà Dieu! De qui l'homme tiendrait-il la bonté, si Dieu n'en était l'océan primordial, et si en formant notre eœur, il n'y avait pas versé avant tout une goutte du sien? Oui, Dien est bon ; oui, la bonté est l'attribut qui recouvre en lui tous les autres, et ce n'est pas sons raison que l'antiquité gravait au fronton de ses temples cette inscription fameuse où la bonté précédait la grandeur. Mais toute perfection suppose un objet où s'appliquer. Il fallait donc à la bonté divine un objetaussi vaste et profond qu'elle-mêma : Dieu l'a déconvert. Du sein de sa plénitude, il a vu cet être sans beauté, sans forme, sans vie sans nom, cet être sans être que nous appelons le néant ; il a entendu le cri des mondes qui n'étaient pas, le cri d'une misère sans mesure appelant une bonté sans mesure. L'éternité s'est troublée, et elle a dit autemps: commence! Le temps et l'univers ont obéi à la volonté de Dieu, comme la volonté de Dieu avait cédé, mais librement, à l'inspiration de la bonté.

Je dis librement, Messiours, parce que tontes les perfections divines s'exercent au dedans d'elles-mêmes dans le mystère de la Sainte-Trinité, et que leur action extérieure n'est plus des lors nécessaire à leur dilatation, mais un offet spontané du libre arbitre de Dieu. Dieu était bon avant de créer le monde, et sa bonté absolue-se produisait à l'infini dans la communication éternelle des trois personnes incréées. Quand done il a fait l'univers, il l'a fait par un mouvement libre de son eœur, et non par nécessité. Il l'a fait gratuitement, sans l'impulsion de l'intérêt, sans la contrainte du devoir, sans l'entraînement d'un amour qui fût mérité, dans la seule fin de satisfaire sa bonté en communiquant la vie. C'est pourquoi saint Thomas d'Aquin traitant cette question dit que Dieu est le seul être parfaitement libéral. parce que seul il n'agil pas pour son utilité, mais à cause de sa bonté.

Cette conclusion, messieurs, est de la plus haute importance pour toute la suite du dogme chrétien, et il est nécessaire de résondre les difficultés qu'elle présente, soit au point de vue théologique, soit au point de vue rationnel.

Théologiquement, on oppose un texte de l'écriture ainsi concu: Omnia propter semetipsum operatus est Dominus, --Le seigneur a tout fait pour lui-même. Ces paroles ont un caractère de précision et de clarté qui obscurcit, ce semble, toutes les idées que nous venons d'émettre devant vons. Il est alsé pourtant de vous les expliquer. Dieu, pas plus qu'aucun être, ne saurait puiser hors de lui les motifs de ses déterminations; il les trouve dans sa nature, et en leur cédant s'il est permis de parler ainsi, il est manifeste qu'il agit pour lui-même. Mais la bonté a cela d'excellent et de singulier qu'elle a le bien des autres pour but, et qu'en agissant à cause d'elle, on agit cependant pour autrui et d'une manière désintéressée. Ainsi il est vrai de dire qu'en créant le monde par bonté, Dien l'a créé pour lui, puisque sa bonté , c'est lui-même, et néanmoins il est pareillement vrai de dire qu'il l'a créé libéralement, puisqu'il se proposait le bien de sa créature, et que ce bien ne pouvait accroître sa propre félicité. Mais l'eût-il même accrue, le motif de bouté resterait encore pur et sans reproche; car il n'y a rien de plus parfait que de trouver du bonheur à communiquer le sien. Cet égoïsme-là, si c'en est un, est celui des grandes amos, et sans doute, bien que la créature soit inutile à Dieu, il faut croire que notre amour ne lui est pas indifférent, et que sans le rendre plus heureux, il nous rend au moins chers et précieux devant lui.

Il me sera facile encore de vous expliquer cette autre expression, que Dieu a créé le monde pour su gloire. La gloire intérieure de Dieu est dans sa souveraine perfection; sa gloire extérieure consiste à être connu et nimé des intelligences libres; et il est hors de discussion qu'il a en effet donné l'être à ces intelligences pour en être connu et aimé. la session prochaine un nouveau projet de loi. Nous avions Mais pourquoi a-t-il vonlu les appeler à le connaître et à l'aimer? Est-ce pour leur bonheur ou pour son utilité personnelle, par le motif de la bonté ou par celui de l'intérêt ? Nous brochure intitulée : Words of Peace and Justice.

motif de la bonté, et l'expression dont il s'agit ne décide rien à l'encontre, puisqu'elle ne touche même pas la question. Il sustit de definir le mot de gloire pour en être assuré.

Arrivons donc aux objections du rationalisme.

Loin de convenir que le monde est un ouvrage de la bonté divine, le cationalisme n'y voit pas même une œuvre de justice. Est-il juste, dit-il de disposer du sort d'autrui sans sa participation? Lorsqu'il a plu à Dieu, usant d'une toute-puissance incompréhensible, d'appeler à la vie des êtres intelligents, des êtres capables de juger si l'existence était un don ou un mallieur, avait-ille droit d'agir sans leur consentement. Les Romains l'ont écrit avec aut int d'éloquence que de rai? on: Nemini invito beneficium confertur,—Il n'y a pas de-bienfait sans ta volonte qui l'accepte. De quel droit nous a-t-on faits sans nous? De quel droit nous a-t-on tirés du néant pour nous jeter, sans que nous le sussions, dans cet ahime de maux qu'on appelle la vie ? Quoi ! nous dormions tranquilles dans l'éternité de notre sommeil, et tout à coup une main invisble nous a saisis, une voix inconnue nous a appelés : elle nous a dit avec empire : Viens, vois, sens, pen de, nime! Et après qu'obéissant malgré nous à cet ordre implacable, nous avons passé des heures on des années entre des réalités confuses et des illusions déçues, tout à coup encore la main qui nous avast arrachés à notre première tombe, cette main nous repousse! Et la voix qui nous avait appelés, la même voix nous crie: C'est assez, couche tes membres, clos tes yeux sors de ce monde, va-t-en! Mais si c'était pour nous qu'on nons a faits, ne devait-on pas nous; consulter pour savoir où, quand, comment, à quelles conditions on nous donnait la vie! Nul n'y a songe; la vie nous est venue comme nous vient la mort, avec insulte et mépris de nous. Ah! qu'une vaine théologie disc ce qu'elle vondra, ce n'est pas ici la plainte de l'esprit, c'est le gémissement de l'âme, c'est la sincérité de la souffrance et l'accusation de tous les mondes. Que du moins son nous laisse.pleurer sur nous, qu'on respecte la désolation des âges, qu'on n'ajoute pas au malheur de notre destinée cet autre malheur de vouloir le comprendre!

Je me tairais. Messieurs, au bruit de ces accents qui vous ont troubles plus d'une fois, et qui peut-être troublent encore dans cette assemblée bien des cœurs brisés ; je me tairais ou plutôt j'abandonnerais mes lèvres aux frémissements de la plainte et de l'ingratitude, si je prenais dans cette question le même point de départ que vous. Oui, si cette vie était la vie, si cette lumière était la lumière, si ce monde etait le monde, oni, je couvrirais mon front de mes mains, et je descendrais avec vous dans l'abîme d'un désespoir où je ne souffrirais même pas qu'on voulût me consoler. Mais l'avez-vous cru, et le christianisme vous l'a-t-il dit ? L'avezvous cru, que cette vie fût la vie, que cette lumière fût la lumière, que ce monde fût le monde? L'avez-vous cru, et qu'est-ce qui vous l'a dit ? Je vous le demande encore une fois : qui est-ce qui vous l'a dit? Vous-mêmes, personne autre que vous. Eh bien ! sachez une chose, c'est que je ne vous crois pas. Je crois que cette vie est un chemin, que cette lumière est une ombre, que ce monde est un prélude; je crois que la vie c'est Dieu, que la lumière c'est Dieu, que le monde c'est Dien. Et je crois de toute mon âme, au prix de men sang, s'il le faut, je crois que Dieu nous a créés pour vivre de lui, pour nous éclairer de lui, pour trouver en lui la substance dont tout ce que nous voyons n'est qu'une image incapable et douloureuse. C'est ma foi, c'est celle que je vous annonce, et pour la combattre, il faut la prendre telle qu'elle est, et non pas telle que vous la faites lans les injustices on les découragements de votre esprit.

A continuer.

#### L'ANGLETERRE ET LE SAINT-SIÈGE.

La Chambre des Communes d'Angleterre vient d'offrir aux esprits sérieux un bien triste spectacle. La discusion du bill destiné à autoriser le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège semble avoir boulversé toutes les têtes dans l'honorable assemblée. Membres du Gouvernement, orateurs catholiques et protestants, champions de la liberté des cultes et défenseurs de la suprématie anglicane, nous ne saurions dire uni à divagué davantage. Certes, nous avions raille la Chambre-Haute quand, il y a bientôt six afin de s'en servir comme moyen d'influence en Irlan de mois, elle discuta ce bill. Ses orateurs avaient évoqué des fantômes contre lesquels ils s'étaient plu à livrer bataille. Bien que les nobles lords fussent, en majorité, désiroux de de pouvoir after visiter Rome sous l'égide d'un ambassadeur britannique, ils ont si bien travaillé à atteindre ce but que le bill sorti de leurs mains rend pour le moment impossible laquelle s'étend et s'exerce la juridiction éniscopale, nous l'objet dont chacua d'eux avait à cœur la réalisation.

Nous espécions mieux de la chambre des communes; mais nous a vions compté sans lord Palmerston, lord John Russell, M. Gladstone, M. Sheil, M. Ansley, John O'Connell, pour nous borner aux principaux orateurs qui ont pris part à la discussion. Nous savions d'avance ce que nous promettaient le division ecclésiastique ne saurait inquiéter les anglicans M. Spooner et le représentant d'Oxford, sir Robert Inglis; plus que l'état actuel des choses, et d'ailleurs de quel droit mais ces deux chevaliers de l'anglicanisme ont trouvé de s'en offenseraient-ils? Est-ce que les méthodistes et toutes fluer sur la conduite du Sait-Siège dans cette circonstance,

Les débats que nous allons résumer out fait naître dans nos cœurs un profond sentiment de tristesse, parce qu'ils nous ont convaincus que l'Angleterre n'est pas encore digne de l l'honneur qu'elle ambitionne : d'avoir un ambassadeur dans la capitale du monde chrétien. Non, malgré le vote définitif de la chambre, les relations diplomatiques entre le cabinet de Saint-James et le Vatican ne se rétabliront pas en vertu du bill actuel. Les termes dans lesquels ce bill est conçu mettent le Souverain-Pontife dans la nécessité de repousser les propositions qui lui seront faites. Le Pape était cependant très disposé à entrer en relations officielles avec l'Angleterre, et la lecture du projet de loi primitif (non amendé par les Lords) avait produit la plus agréable impression sur Pesprit de Pie IX [1].

Il cût été plus habile pour le ministère d'enterrer l'auvre sortie de la chambre-haute, et de présenter à l'ouverture de

(1) C'est Mgr Wiseman qui nous révèle ce fait dans une

avons établi, avec saint Thomas d'Aquin que c'était par le supposé qu'il avait pris cette résolution, en voyant qu'il lais- Anstey soutient que si ce bill était jamais mis en vigueur, le sait la session s'écouler sans saisie les communes du bill que les Lords lui avaient envoyé le 29 février dernier. Le projet de loi, discuté, amendé et dénaturé par la première branche de la législature, a dormi cinq mois et demi dans les cartons de la chambre des communes, et en dépit de cette circonstance, il a été reproché au ministère de vouloir prondre ses honorables membres par surprise. Nous ne savons quel est le représentant qui a déconvert cet argument, dont le valeur ne le cède pas d'ailleurs à la plupart de ceux qui ont été dis cutés. 'Ecoutons lord Palmerston, qui le premier à la pa-

Sait-on pourquoi le ministère anglais veut établir des relations officielles avec le Saint-Siège? Les raisons les plus élevées données par lord Palmerston sont celles-ci : 1° un ambassadeur à Rome savorisera le commerce anglais dans les états pontificaux et pourra négocier un traité de commerce; 20 un jour viendra, dit le ministre, où les états romains auront des chemins de fer : or, si nous sommes en bons rapports avec le Pape, nous lui demanderons la permission de voyager dans ses waggons quand nous voudrons aller nous promener aux Indes ! pense-t-on que ces considérants soient de nature à flatter beaucoup le Souverain Pontife et le peuple romain? Ces arguments, qui le croirait? n'ont pas converti la chambre. Les raisons commerciales invoquées par le ministre ont parti de médiocre valeur devant les intérêts spirituels bien autrement importants qui sont engagés dans la question. Les anglais qui vont aux Indes préfèrent, disent-ils. renoncer aux chemins de fer romains et prendre la voie la plus longue, plutôt que de voir leur jeune roine exposée aux séductions du Pontife romain. Cela est sérieux. Une par-tie considérable de la chambre des communes craint que le Nonce qui représenterait le Pape à Londres ne cherchât à convertir la reine à la foi romaine. Voilà pourquoi, ainsi que les lords l'ont spécifié, la chambre des communes tient, elle nussi, à ce que le Monce ne puisse être jésuite, ni religieux, ni môme prêtre; les anglais ne veul nt pas d'un représentant revêtu d'un caractère sacré.

Lerd Palmerston répond à l'objection que la crainte devient puérile des que l'ambassadeur romain sera laïque; car autrement la même raison devait empécher l'Angleterre d'avoir des rapports diplomatiques avec le Sultan, de peur que l'ambassadeur de la sublime porte ne se mît un jour en hu-meur de conquête et ne cherchât à gagner la reine à la roligion de Mahomet.

Une discussion sur les rapports à établir avec Rome devait permettre à certains ornieurs de parler de tout, aussi ont

ils largement usé de cette latitude.

L'Irlande, ses misères, son épiscopat, son clergé, ses habitants, ont été passés en revue. La chambre s'est occupée de Maynooth, du bequest-act, du collège-bill, de l'archevêque du Dublin, de Mgr. Wiseman, des catholiques d'Angleterre, de la création des nouveaux sièges épiscopaux, de la lettre de lord Claredon à Mgr. Nicholson, à l'occasion des statuts des facultés d'Irlande[1]; enfin les orateurs ont touché à tant de points étrangers au bill que lord Palmerston en a conclu qu'ils n'avaient pas à soutenir contre le projet vives explications.

Entre autres naïvetés dignes d'être signalées, lord John Russell a dit très sérieusement qu'il n'avait pas été consuipar l'église romaine, et qu'il ne donnerait pas son consentement à ce projet . . . . si jamais on le lui demandait. Le cour des représentants du Saint-Siège." noble lord, qui a si bien expli até à la chambre que l'autorité Lord Palmerston pout se rassurer. Nous sommes persua-spirituelle du Pontife romain échappe à tout contrôle gou-dé que le Papa ne consentira jamais à recevoir un ambasvernemental,n'a pas compris qu'on érigeant des sièges épiscopaux il s'agissait simplement de régler l'exercice de cette autorité contre laquel'e il reconnaît l'impuissance de son pouvoir . . . . à moins de recourir à des lois de persécution, M. Gladstone, qui est un homme d'état, écrivain et pensour, s'est laissé dominer par l'impression commune, et a rer le Saint-Père sur ce que demandent de lui dans cette eirpuisé dans le projet de diviser l'Angleterre en diocèses catholiques des considérations qui commencent à passer de mode, même dans les meetings d'Exeter Hall.M. Wadstone appartient à l'école qui ne voit dans l'église qu'une humble servante de l'état, et fidèle à ses principes, il désire que l'Angleterre noue des relations avec la cour de Kome,

Nous ne relèverons pas ce que les prétensions de Al. Gladstone et de ses amis ont de ridicide. Il y a en ce moment et il a existé longtemps en Angleterre des vicuriats apostoliques, spirituellement administres par des évéques. Que l'on nomme district on diocèse l'étendue de pays sur avons de la poine à comprendre quelle inquiétude peut en concevoir M. Gladstone. Les évêques catholiques ne pré condent pas ravir aux prélats de l'église officielle la liberté dont ils jouissent, et aucun d'eux, (point capital), no songe à revendiquer la moindre part à leurs bénéfices. La nouvelles sectes n'ont pas leur organisation? Dans un pays où la liberté de conscience est respectée, quelle autorité pourrait chercher à s'immiscer dans une administration dont le caractère est exclusivement spirituel?

Chacun conviendra que la discussion des communes tr'a pas fait briller la science religiouse des membres qui y ont pris part. L'étendue d'ungarticle ne saurait suffire à relever les absurdités qui ont été avancées et soutenues par les partisans comme par les adversaires du projet de loi.

Nous devous constater avec un profond regret que les catholiques unglais et irlandais n'ont su ni attaquer ni défendre le bill avec plus d'élévation et à l'aide de meilleurs arguments que les protestants. Les adversaires catholiques du projet de loi, loin de se borner à en critiquer les défauts, se sont laissés entraîner à des exagérations insensées. M.

(1) Sir Robert Inglis a signalé à la Chambre la rectification de l'Univers, qui a fait observer dans son article du 9 août, sur les nouveaux statuts, que l'on avait commis une errent en publiant cette lettre comme étant adressée à l'archevêque de Dubliu.

Pape et les catholiques d'Augleterre et d'Irlande seraient livrés pieds et poings liés au gonvernement britannique.

" Pour ma part, a-t-il ajouté, l'espère que lorsque ce bill recevra la sanction royale, le Pape aura cessó d'être son versin des états romains, de manière que les auteurs du inse trouverent décappointés dans l'objet qu'ils veulent au

On conviendra que M. Anstey, naguère nommé, si nous ie nous trompon,, membre d'un des ordres romains de chevalerie, se laisse entraîner bien loin par le désir de désagpointer lord Palmerston. Son expliation s'expliquemit-elle par son intimité avec M. Urquhart, le mauvais génie du chef du Foreing-Office? John O'Connell n'a pas mieux posé la question; mais il a cependant dans la sagesse du Pontife romain la confiance dont manque son collègue, car il a exprimé la conviction que le Pape repousserait les propositions de l'Angleterre avec mépris. M. J. O'Cornell a été moins houreux quand il a cherché à pénétrer les motifs secrets qui inspirent le ministère; il a fait assister la chambre à une véritable scène de fantasmagorie. Les tours de force de son imagination n'ont pas servi utilement la cause qu'il a défendue d'ailleurs avec talent et conviction.

Les membres catholiques de la Chambre ont indité pour qu'on substituât dans le projet de loi les mots Souverain. Pontife à ceux de Souverain des Etats Romains; mais le Ministère, appayé des protestants, a maintenu cette réduction et a même fait disparaître, d'un des articles du bill, les mots Cour de Rome.

La raison alléguée pour refuser ce changement mérite d'être consignée. Il importe que l'on sache à Rome que les membres du gouvernement anglais désirent appeler le Pape Souverain des Etats romains, parce que dans des temps de révolution on ne suit si le Souverain de Rome sera longtemps Pape. L'observation ne peut manquer de flatter Pie 1X. Est-ce que l'espérance exprimée par M. Anstey, qui est catholique, auruit suffi pour justifier, en Angleterre, cetta précaution des législateurs?

M. Sheil, qui est Iriandais, catholique et de plus membre du Gouvernement, a parlé pour défondre en comité la clause portant que le Pape ne pontra se faire représenter que par un laïque. Cet article, qui n'existait pas dans le projet primitif, n'eût pas été introduit dans le bill par la Chambre des lords si les pairs catholiques s'étaient trouvés à leur postes le jour où il n été proposé. Il n'a été voté qu'à la majorité de quatre voix, tandis que sept membres catholiques étaient absents; M. Sheil conclut de ce fait qu'on ne peut reprocher cette clause au Gouvernemet : mais puisqu'il la trouve dans le bill, il aime autant l'y conserver que de l'en faire disparaître. M. Sheil eût fait preuve d'habilete, de pudeur et de bon goût, en laissant à lord Palmerston le soin de soutenir cette thèse. Son discours, qui n'aurait rien d'étrange sur les lèvres d'un protestant, est un scandale sur celles d'un catholique.

Il est à regretter pour lord Palmerston que Mamiani ne soit plus aux affaires. La demande d'un ambassadeur leique par l'Angleterre ent fourni à ce ministre l'occasion d'un d'objection sérieuse. Il n'est pas jusqu'au petit ouvrage de nouveau conflit avec son souverain; mais quel but se propo-piété intitulé : le JarJin de l'âme qui n'ait été le sujet de se lord Palmerston. Mamiani n'était plus ministre, quand il vante la sécularisation du gouvernement romain ? " Après tout, envoyez un ambassadeur laïque, nous passerons de son représentant, et nous nous trenverons vis-à-vis de son té sur la création projetée de nouveaux sièges épiscopaux gouvernement dans la position de la Prusse et de la Russie, qui ont des tembessadeurs à Rome sans avoir près de leur

sadeur angla's avant de pouvoir se faire représenter à Londres par qui bon lui semblera. Le gouvernement anglais connaît bien peu Pie IXed croit pouvoir lui imposer si facilement un ambassadeur. La discusion qui vient d'avoir lieu à la Chambre des Communes est d'ailleurs de nature à éclaiconstance d'honneur de son gouvernement et la diguité du Saint-Siège.

Le bili peut être considéré comme définitivement adopté, eur il a pa-sé en comité et n'a plus qu'à subit pro forma l'épreuve de la troisiume lecture,

Ce projet de loi, tel qu'il est conqu et rédigé, nous paraît dus ridicule que dangereux, et nous ne comprenons pas pomquoi les catholiques s'un esfraieraient. Le ministère linglais, contrairement à ses intentions, ajoute une barrière à celle qui dejà s'opposent à l'établissement des rapports officiels entre Londres et le Vatican. Cette raison nous faits regretter l'adoption du bill, car nous désirions voir s'établir entre le Saint-Siège et l'Angleterre des relations qui eussont quoi que l'on en dise, produit les plus heureux résultats. Les délats que cette question o soulevés à la Chambre des Lords et dans celle des Communes, le langage des membres du Louvernement, l'attitude des protestants, l'inintelligence des catholiques, toutes ces circonstances nous ont convaincu ane le moment de voir un ambassadeur anglais à Romo n'est pas arrivé. Quant aux considérations qui peuvent innous n'avons pas à les énumérer : la sagesse et l'expérience du grand l'ape qui préside aux destinées de l'Eglise nous en dispensent.

LE GÉNÉRAL EUGÈNE CAVAIGNAC. - Le général Cavaignac rujourd'hui chef du pouvoir exécutif, est né à Paris le 15 octobre 1802. Il est fils de Jean-Baptiste Cavaignae, deputé de la Convention.

Eugène Cavaignac, après avoir fait ses études au colléga Sainte-Barbe fut admis à l'école Polytechnique. Il entra ensuite à l'école d'application de Metz comme sous-licutenant du génie, et fut place, en 1824, dans le 2e régiment de conte arme. Lieutenant en second le 1er octobre 1826, lieutenant en premier le 12 janvier 1827, il fit, en 1828, la cam-. pagne de Morée. Le ler octobre 1829, il fut nommé capitaine au même régiment. Havait vingt sept ans.

Revenu de la Grèce, le capitaine Cavaignac était, en 1831, en garnison à Metz. Le projet d'association nationale, qu'il signa et qui fut considéré comme un acte d'opposition, lui valut to disgrace officielle; il fut mis on t.on-activité.